

AMNESTY INTERNATIONAL COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AILRC-FR

À l'approche de l'ouverture du Sommet de la Francophonie à Kinshasa, Amnesty International demande l'arrêt des violences en RDC

Le gouvernement congolais doit prendre de toute urgence des mesures pour faire cesser les violences dans l'est du pays et amener tous les responsables présumés de ces actes à rendre des comptes, a déclaré Amnesty International alors que la République démocratique du Congo (RDC) s'apprête à accueillir une importante réunion de dirigeants francophones.

Le Sommet de la Francophonie, qui rassemble tous les deux ans les pays de langue française, se tiendra du 12 au 14 octobre à Kinshasa, dans un contexte marqué par l'escalade de la violence dans l'est de la RDC et la multiplication consécutive des violations du droit international humanitaire et relatif aux droits humains.

« Les atteintes aux droits humains se poursuivent sans discontinuer et restent totalement impunies », a déclaré Audrey Gaughran, directrice du programme Afrique d'Amnesty International.

Une délégation d'Amnesty International vient de rentrer de l'est de la RDC. Ses membres ont recueilli des informations sur des cas de viol, d'exécutions sommaires, de recrutement forcé de civils, y compris d'enfants, de pillages et de collecte illégale d'impôts par différents groupes armés.

« Nous demandons instamment aux États membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) de condamner dans les termes les plus forts les nombreuses violations des valeurs et des principes énoncés dans la Charte de la Francophonie et la déclaration de Bamako. L'OIF doit utiliser tous les mécanismes existants pour obtenir des autorités congolaises qu'elles se conforment à leurs obligations en tant qu'État membre. »

Le président français François Hollande participera au Sommet, de même qu'un certain nombre d'autres chefs d'État de pays francophones du monde entier.

« Les dirigeants des nations francophones se réunissent dans un pays où des violations très graves sont signalées chaque jour, a poursuivi Audrey Gaughran. Ils ne peuvent pas fermer les yeux sur le contexte dans lequel le Sommet se déroule. Ils ont le devoir d'intervenir auprès des autorités congolaises pour leur demander de prendre des mesures afin de mettre un terme aux violences et amener les responsables présumés à rendre compte de leurs actes ».

Depuis le début du conflit entre l'armée congolaise et le groupe armé du M23, en avril 2012, plus de 226 000 personnes ont été contraintes de quitter leur foyer dans la province du Nord-Kivu pour trouver refuge ailleurs dans le pays ; quelque 60 000 autres

ont traversé la frontière et trouvé asile en Ouganda ou au Rwanda.

En juillet 2012, des civils ont été pris dans des échanges de tirs entre les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC, l'armée régulière) et le M23, qui avait lancé des offensives contre Rutshuru et Kiwanja, au mépris le plus complet des normes internationales relatives à la protection des civils.

Amnesty International est également préoccupée par la multiplication des violences à caractère ethnique. Entre mai et septembre 2012, dans le territoire de Masisi, les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) et les groupes armés Nyatura et Raia Mutomboki ont délibérément pris pour cible des civils appartenant – ou perçus comme appartenant – à des groupes ethniques spécifiques.

L'impunité pour les violations du droit international est devenue la règle en RDC.

Alors qu'ils sont sous le coup d'un mandat d'arrêt émis par la Cour pénale internationale (CPI) pour crimes de guerre, Bosco Ntaganda et Sylvestre Mudacumura n'ont toujours pas été appréhendés.

Amnesty International se félicite de la signature d'un accord de coopération entre l'OIF et la CPI le 28 septembre. Elle demande à l'OIF d'intervenir auprès des autorités congolaises pour les inviter à procéder à l'arrestation des deux hommes et à leur remise à la CPI.

Amnesty International est par ailleurs extrêmement préoccupée par la multiplication des menaces et actes d'intimidation à l'encontre de défenseurs des droits humains, d'opposants et de journalistes en RDC.

Au cours des six derniers mois à Kinshasa, plusieurs membres d'organisations politiques de l'opposition, en particulier de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), ont subi menaces et actes de harcèlement ou d'intimidation en raison de leurs activités politiques.

Eugène Diomi Ndongala, une figure de l'opposition, et René Kahukula, un défenseur des droits humains, seraient actuellement détenus au secret par les services du renseignement à Kinshasa.

Amnesty International demande à l'OIF d'utiliser toute l'influence dont elle dispose pour obtenir des autorités congolaises qu'elles donnent immédiatement des informations sur le lieu où ils sont détenus, qu'elles leur permettent de prendre contact avec un avocat et de bénéficier de soins médicaux si nécessaire, et qu'elles les remettent en liberté ou les inculpent, en leur donnant la possibilité de contester devant un juge la légalité de leur détention.

Note aux rédacteurs

Une synthèse qui décrit les préoccupations d'Amnesty International sur la situation des droits humains et la sécurité en RDC et contient les recommandations de l'organisation aux États membres de l'Organisation internationale de la Francophonie, est disponible.

Pour obtenir un exemplaire de cette synthèse ou prendre rendez-vous pour une interview avec les délégués d'Amnesty International rentrés récemment de RDC, veuillez prendre contact avec :